

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mercredi 3 mai 2006 à 19h00, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur le maire, Serge Roy.

Étaient présents: Monsieur le maire, Serge Roy, madame la conseillère, Diane Gervais, messieurs les conseillers, Michel Asselin, Richard Fillion et Jean-Guy Desmarchais.

Également présents : Messieurs Armand Comeau, directeur général et Me Jacques Robichaud, greffier

Absents : Josée Baril, conseillère et Bruno Laplante, conseiller

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par le greffier le 2 mai 2006, à tous les membres du Conseil.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2006-05-109 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, Michel Asselin, appuyé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2006-05-110 CONTRAT DE SERVICES POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'ÉVALUATION ET DE CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR DU PARC INDUSTRIEL

Considérant l'importance de voir le secteur dit « Parc industriel de NDIP » se développer de façon cohérente et d'en connaître à l'avance les contraintes et opportunités;

Considérant la nécessité d'en faire une planification d'ensemble tenant compte des aspects environnementaux, urbanistiques et de services.

Il est proposé par le conseiller, Michel Asselin, appuyé par le conseiller, Richard Fillion et résolu d'octroyer un mandat au **Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc**, pour la réalisation d'un plan de développement du secteur dit « du parc industriel », situé entre les rues Antoine-Hénault et Huot à l'est, et la limite municipale avec Pincourt et Ville de L'Île-Perrot à l'ouest, et du nord au sud entre le boul. Don-Quichotte et la ligne d'Hydro-Québec.

Que tel mandat comprenne une caractérisation environnementale sommaire selon l'offre de services proposée et ses annexes, auquel devra s'ajouter une caractérisation environnementale d'automne.

2006-05-110 ... suite

Le coût d'un tel mandat est de **13,500 \$**, plus taxes, comprenant tous les frais. La durée des travaux sera d'environ dix (10) semaines.

D'autoriser le Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc, et ses employés, à entrer dans ou à circuler sur tout immeuble, situé à l'intérieur du périmètre décrit à la présente résolution, à toute heure raisonnable, à la condition de donner au propriétaire ou à tout responsable de l'immeuble un préavis d'au moins 48 heures de son intention d'entrer dans ou de circuler sur l'immeuble pour les fins prévues à la présente résolution.

ADOPTÉE

2006-05-111 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais, appuyé par le conseiller, Richard Filion et résolu de lever la séance à 19h05.

ADOPTÉE

Serge Roy
Maire

Me Jacques Robichaud
Greffier

/vc

